

TST AERIEN SANS LA BASE

8 JOURS

continu, alternance

Sur devis

[Travaux sous tension](#)

Pour qui ?

Personnel d'entreprise de travaux électriques maîtrisant correctement les travaux hors tension et ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés.

prérequis :

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci après :

- mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le domaine considéré,
- avoir suivi le module de base habilitant TST depuis moins de 2 ans et être apprécié positivement ou être habilité « T » pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique, en les pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT unique du Comité des Travaux Sous Tension,
- maîtriser la mise en oeuvre hors tension des travaux sur les réseaux aériens, branchements aériens et aérosouterrains (habilitation B1 minimum),
- maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en oeuvre différents moyens d'ascension (notamment échelles et grimpettes),
- La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés (liste jointe),
- Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation

Objectif :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'identifier le type d'ouvrage « Aérien » (AER) et d'en connaître les procédures d'accès,
- de préparer et valider un processus opératoire,

- de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage,
- d'identifier les circuits d'électrisation,
- d'identifier les circuits de court-circuit,
- de mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- de connaître et d'utiliser à bon escient les protections collectives et individuelles,
- d'identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique, etc.),
- de réaliser des travaux sous tension sur les réseaux aériens dans le respect des règles de l'art,
- de rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux

Lieu de la formation :

Mallemort (13)

Programme de la formation

Vérification des pré-requis :

Un exercice théorique et pratique permettra de vérifier les pré-requis attendus définis ci-dessus.

Partie théorique :

- apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...
- apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement),

Les exercices pratiques suivants :

- Réalisation d'une protection de chantier de tiers,
- Connexion et déconnexion d'un câble d'alimentation de boitier de protection d'un foyer EP,
- Remplacement d'un isolateur d'alignement et confection d'une attache,
- Réalisation d'un branchement aérien et aéro-souterrain sur réseau nu par les méthodes de travail au contact et à distance,
- Connexion / déconnexion d'un CCPI de type panneau de comptage,
- Réalisation d'une coupure en charge,
- Raccordement de câbles isolés torsadés de réseau entre eux,
- Mise en œuvre de shunts en vue d'assurer une continuité de service,
- Réalisation d'un transfert de conducteurs nus sur réseau sous tension,
- Raccordement de câbles isolés torsadés de réseau sur un réseau nu.

Conditions tarifaires :

Ecole de la Construction et des Infrastructures et Réseaux
Adaptées au nombre de stagiaires
CFTP Emile PICO – Pont Royal – 13370 MALLEMORT - Tél. : 04 90 59 42 05 / Fax : 04 90 59 15

81

cftp.tp-paca.fr / info@poleformation-tp.fr

N° d'existence 93 13 000 38 13 – Siret : 782 738 306 00011 – Code APE : 8559A – N° TVA

Intracommunautaire : FR 33 782 738 306

Page n°:2